

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Cardiologie
DIPLOMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DIU – PRISE EN CHARGE DES MALADIES CARDIAQUES HÉRÉDITAIRES

🕒 Durée de la formation : 100 heures
📅 Dates : Voir le calendrier
📍 Lieu : Faculté de Médecine Lyon Est
€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Distanciel Présentiel

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior : **540 €**

Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 512 €**

Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 512 €**

Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

- Reconnaître et diagnostiquer les cardiopathies héréditaires,
- comprendre la physiopathologie de ces cardiopathies héréditaires,
- savoir comment traiter et suivre les patients atteints de cardiopathie.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Cette formation s'adresse aux libéraux (cardiologues, psychologues...)
- Salariés médicaux ou paramédicaux en milieu hospitalier ou en secteur médico-social (cardiologues, radiologues, généticiens, obstétriciens, pédiatres, infirmiers, conseillers en génétique, psychologues, attachés de recherche clinique...)
- Étudiants et aux internes dès la première année.

PROGRAMME

Les maladies cardiaques héréditaires constituent des causes majeures de mort subite et d'insuffisance cardiaque du sujet jeune. Les disponibilités croissantes du génotypage grâce aux séquenceurs haut-débit, de l'imagerie médicale avec l'utilisation accrue de l'IRM, expliquent l'amélioration du dépistage des patients souffrant de cardiopathie héréditaire structurales ou non. Les cardiopathies dilatées, hypertrophiques, restrictives et arythmogènes et les canalopathies sont actuellement prises en charges par des centres de Références nationaux et des centres de compétence.

La filière nationale de santé « Cardiogen » (www.filiere-cardiogen.fr) regroupe tous les acteurs en France de la prise en charge et notamment les centres de référence de Paris, Nantes et Lyon. Il n'y a pas actuellement d'enseignement pluridisciplinaire national de ces pathologies ce qui constitue un manque cruel.

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Philippe Charron

INFORMATIONS

Responsable : Pr Philippe Charron

Co-Responsables :

Pr Philippe Chevalier (Lyon)

Pr Vincent Probst (Nantes)

Code Faculté de Santé : 1X178X

Universités partenaires :

- Université de Nantes
- Université Lyon 1

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Les inscriptions se font sur le site internet de l'Université de Lyon 1 jusqu'au 11 novembre dont voici le lien :

<http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/p-arcours-1267/maladies-cardiaques-hereditaires.html#>

Session

DU 18/03/2024

AU 22/03/2024

La prise en charge de ces patients nécessite des compétences cliniques, génétiques ainsi que des scientifiques et des bio-informaticiens. Nous proposons d'organiser et de coordonner au niveau national l'enseignement des cardiopathies héréditaires en impliquant les principaux acteurs de la prise en charge de ces pathologies.

MÉTHODES

- **Enseignement théorique** : 39 h – 1 semaine.
- **Stage** : dans les centres nationaux de référence à Paris, Nantes et Lyon obligatoire minimum 61 h de présence.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- **L'assiduité** aux cours théoriques
- **L'assiduité** au stage pratique
- La validation du mémoire (note > à 10/20)
- La validation de la soutenance orale (note > à 10/20).

Mémoire à rendre au plus tard le 31 août 2024

POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation :

Guillaume Giraud :
guillaume.giraud@chu-lyon.fr

CALENDRIER

Durée de la formation : 100 heures
Rythme : Enseignement théorique : 1 semaine

Stage pratique (61h) : à partir du 25 mars 2024

SESSION	DU 18/03/2024 AU 22/03/2024	Université Claude Bernard Lyon 1	Formation théorique
----------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------